



# Phase 2 d'aménagement : liaison piétonne et plage amont

Présentation en COTECH du 29 juin 2017

MAÎTRES  
D'OUVRAGE



GORGES  
DE L'ARDECHE



Mairie de  
Vallon Pont d'Arc

PARTENAIRES



LE SITE CLASSE des abords du Pont d'Arc et de la Grotte Chauvet (Bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO)



## Opération Grand Site des Gorges de l'Ardèche

Requalification des abords du Pont d'Arc

Approuvé par le comité de pilotage du 15 octobre 2014



# OGS des Gorges de l'Ardèche, requalification des abords du pont d'arc :

Première étape validées en CDNPS le 30 juin 2016

et autorisées par le ministère de l'environnement le 15 septembre 2016



## Hiver 2016/2017 Aménagement site de Tourne désormais dénommé parking « Pont d'Arc – Belvédère »



# OGS des Gorges de l'Ardèche, requalification des abords du pont d'arc :

Première étape validées en CDNPS le 30 juin 2016

et autorisées par le ministère de l'environnement le 15 septembre 2016

## Parking « Pont d'Arc – Belvédère » 6 mois de travaux ...



# OGS des Gorges de l'Ardèche, requalification des abords du pont d'arc :

Première étape validées en CDNPS le 30 juin 2016

et autorisées par le ministère de l'environnement le 15 septembre 2016

## Parking « Pont d'Arc – Belvédère » Un aménagement qualitatif opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017



# OGS des Gorges de l'Ardèche, requalification des abords du pont d'arc :

Première étape validées en CDNPS le 30 juin 2016

et autorisées par le ministère de l'environnement le 15 septembre 2016

## Parking « Pont d'Arc – Belvédère » Un aménagement qualitatif opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017



# Phase 2 : une liaison piétonne sécurisée le long de la route et la requalification du secteur plage amont

Un projet conforme au programme cadre validé en 2015

**Aménagements prévus pour saison 2018 (travaux hiver 2017/2018)**

**Descriptions des aménagements prévus**

**Aménagement des bords de l'Ardeche en amont**

- Réaliser plus fin des arbres qui restent à planter et jeter à disposition dans le ravin de l'arc sur les contours du Pont d'Arc.
- Démantèlement des arbres coupés en février 2016.
- Remise à jour et actualisation du plan de gestion au niveau de la plage environ 20000 m<sup>2</sup> pour retrouver un profil plus ouvert et plus naturel de la plage (voir coupe). Le bas du talus existant sera préservé sur 1,5m de haut par rapport au haut de la plage pour préserver la ripisylve et ne pas déstabiliser la base du talus face aux crues les plus régulières.
- Réalisation d'une piste-borne de tout-terrain naturelle permettant de passer sous la période surveillée (juillet août), le poste de surveillance de la plage à proximité de la plage et du chemin d'accès.
- Créer un aménagement piéton en béton de 3 m de large pour permettre l'accès à la plage aux PMSI et assurer un accès direct sur le terrain naturel.
- Création de cheminement autoroutiers pour un accès direct à la plage et pour faire le tour en se tenant sur le terrain naturel, aménagé, sécurisé.
- Remise à jour des aménagements piétons et déplacements sur les contours du Pont d'Arc, pour retrouver des profils naturels avec un équilibre déstabilisant les matériaux en place.
- Entretien des zones traversées pour better-branches et nettoyer la plage.
- Travail en culture agricole des zones existantes de terrain.
- Création de hangar sous auvent de 100m<sup>2</sup>.
- Construction de toilettes aménagées dans le talus le long du chemin d'accès à la plage, 60m<sup>2</sup>, seul à la case 172.
- Construction d'un poste de surveillance de la plage (PMSI) à planter sur la plateforme prévue à cet effet en juillet et août.
- Installation de mobiliers d'interprétation.

**Autorisations nécessaires**

- Etude d'impact / Natura 2000
- Permis d'aménager (démolition hangar + construction toilettes + aménagement)
- Autorisation détachement (coupe amont 2016 + fenêtres paysagères)
- Avis CDNPS
- Avis ministère

**Références au programme cadre OGS**

Précision des objectifs pour la phase 2

Des aménagements programmés de 2016 à 2020.

**Plan global d'objectifs à atteindre**

**Plan de phasage**

**Plan d'ensemble des aménagements prévus pour la saison 2018.**

- Phase 1, parking «Pont d'Arc - Belvédère» (déjà réalisé)
- Phase 2, Liaison piétonne et secteur «plage amont»
- La partie surlignée en rouge permet de comprendre la cohérence et la continuité du cheminement piéton le long de la route. Cette section sera aménagée lors de la phase 3 de travaux.

Plan global d'objectifs à atteindre

Plan de phasage

# Prolongement de la liaison piétonne le long de la route , entre le nouveau parking et le cœur de site

**Une déclinaison des premiers aménagements déjà réalisés.**

Prolongement du cheminement piéton en stabilisé de 1,5m de largeur minimum réalisé sur la plateforme routière existante. Le muret séparateur en pierre maçonné de 30cm de haut supprime toute possibilité de stationnement sauvage.

Ponctuellement, de l'autre côté de la route, réalisation de bordures en pierre de 20cm de haut pour calibrer la largeur de la chaussée à 5,60 et éviter le stationnement sauvage. L'arrière de ces bordures est remblayé et végétalisé.

Ce type d'aménagement a déjà été mis en œuvre en amont du site.



Plan d'ensemble



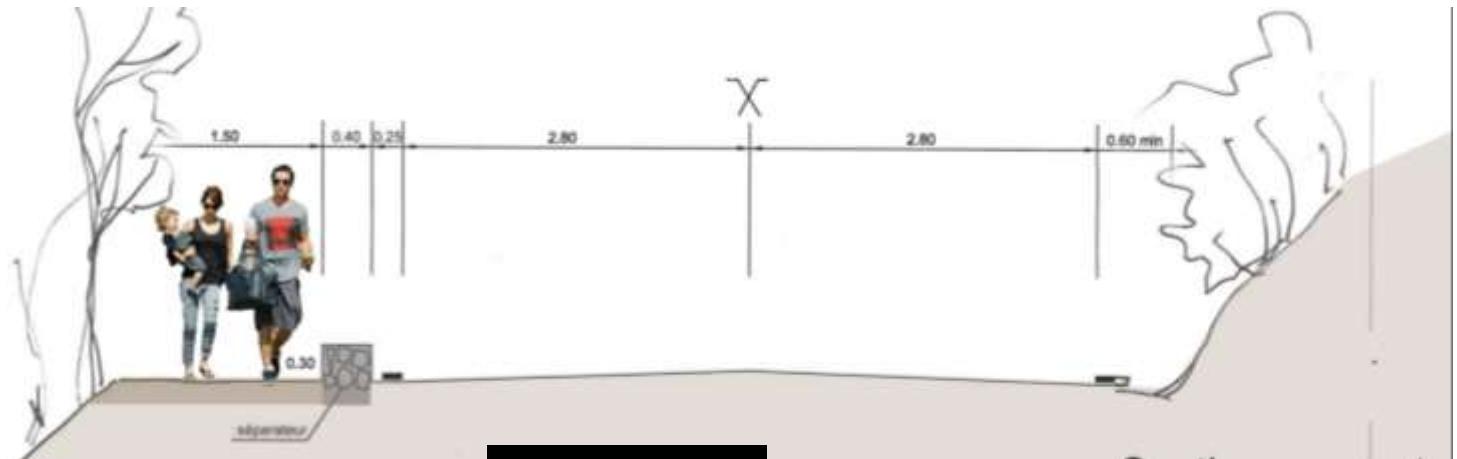
Bordures pierre déjà réalisées en amont



Principe d'aménagement sur la route départementale



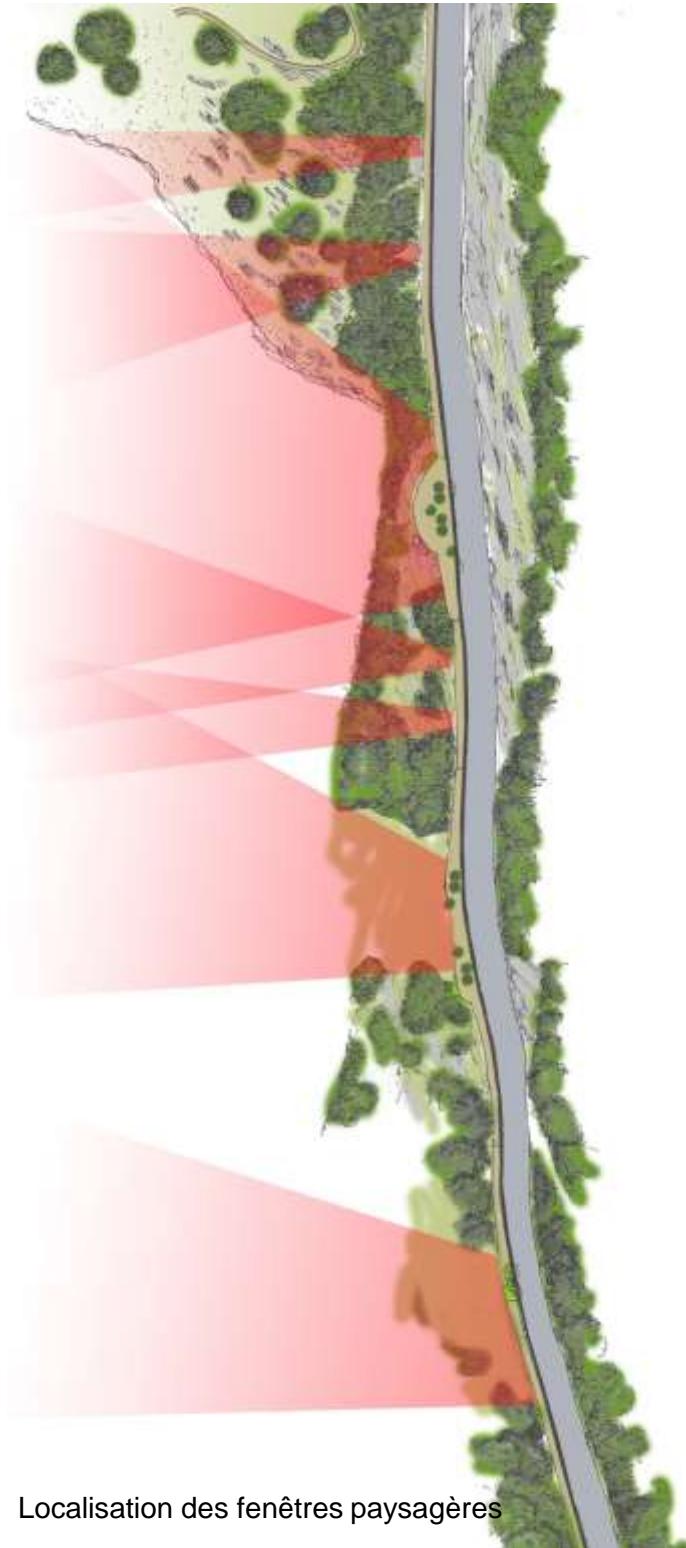
Aménagement déjà réalisé au niveau du nouveau parking



Coupe de principe

# La liaison piétonne le long de la route ... Ouverture de fenêtres paysagères

**Création de fenêtres paysagères pour retrouver des vues sur l'Ardèche.**  
Des coupes d'arbres ponctuelles permettront de diversifier le parcours en proposant des points de vue sur la rivière, le rocher du Charlemagne, et le Pont d'Arc

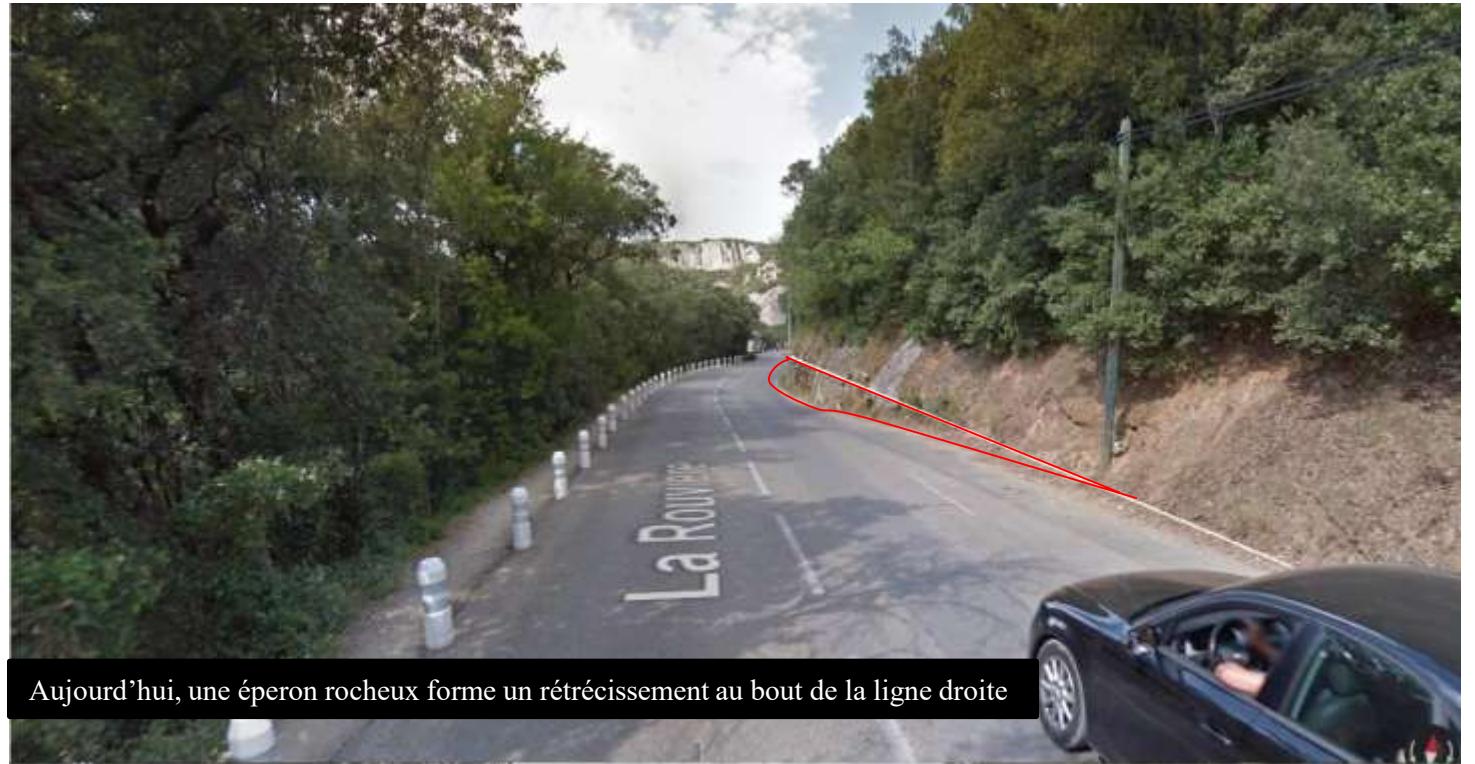


Localisation des fenêtres paysagères



# Prolongement de la liaison piétonne le long de la route, Points particuliers : suppression d'un éperon rocheux

**Un éperon rocheux à raboter pour assurer la continuité piétonne.**  
Terrassement à réaliser le long de la route sur 35m de long afin de décaler la route vers l'amont et permettre la continuité du cheminement piéton en aval de la route.



Aujourd'hui, un éperon rocheux forme un rétrécissement au bout de la ligne droite



Après rabotage du talus amont, le cheminement se prolonge vers le belvédère

# Prolongement de la liaison piétonne ...

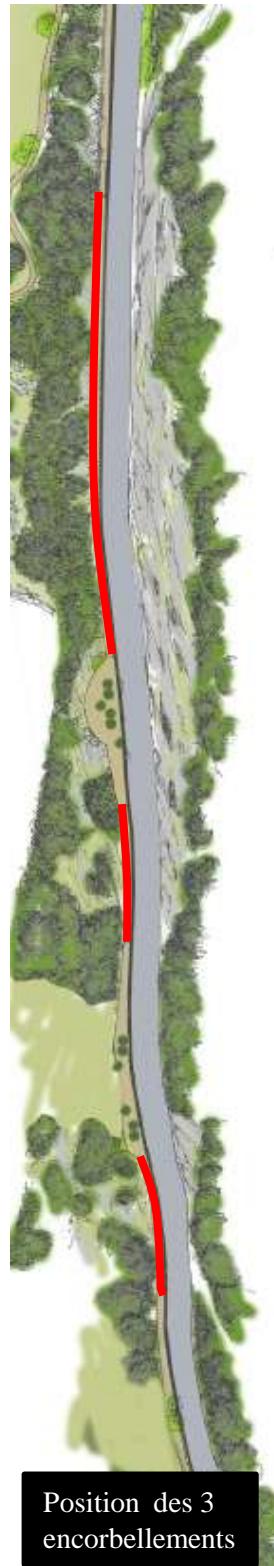
## Points particuliers : les trois sections en encorbellement

### Implantation de 3 sections en encorbellement comme défini dans le programme cadre

Là où la largeur de la plateforme routière n'est pas suffisante, il est nécessaire d'implanter trois sections en encorbellement. De part et d'autre du belvédère historique viennent s'implanter une section de 100m et deux de 30m.

### Un choix constructif pour limiter l'impact des ouvrages.

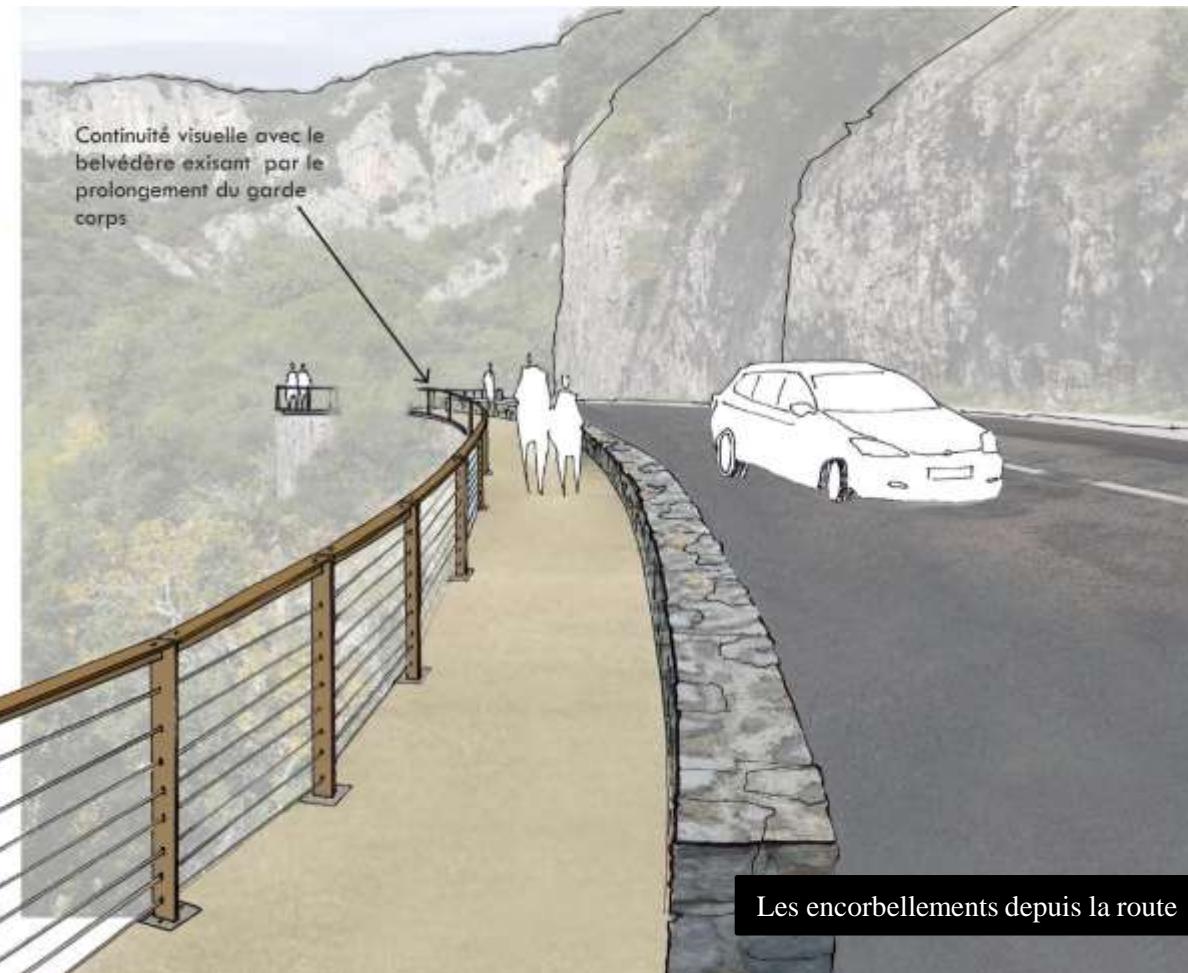
Après étude de plusieurs scénarios, il s'avère que c'est un principe de dalle avec micropieux encrés sous la route qui permet d'avoir une meilleure intégration de l'ensemble. Ainsi l'extrémité de la dalle est la plus mince (25 cm). Il n'y a aucune structure visible de dessous, la face supérieure de la dalle est recouverte du même stabilisé que le reste du cheminement piéton.



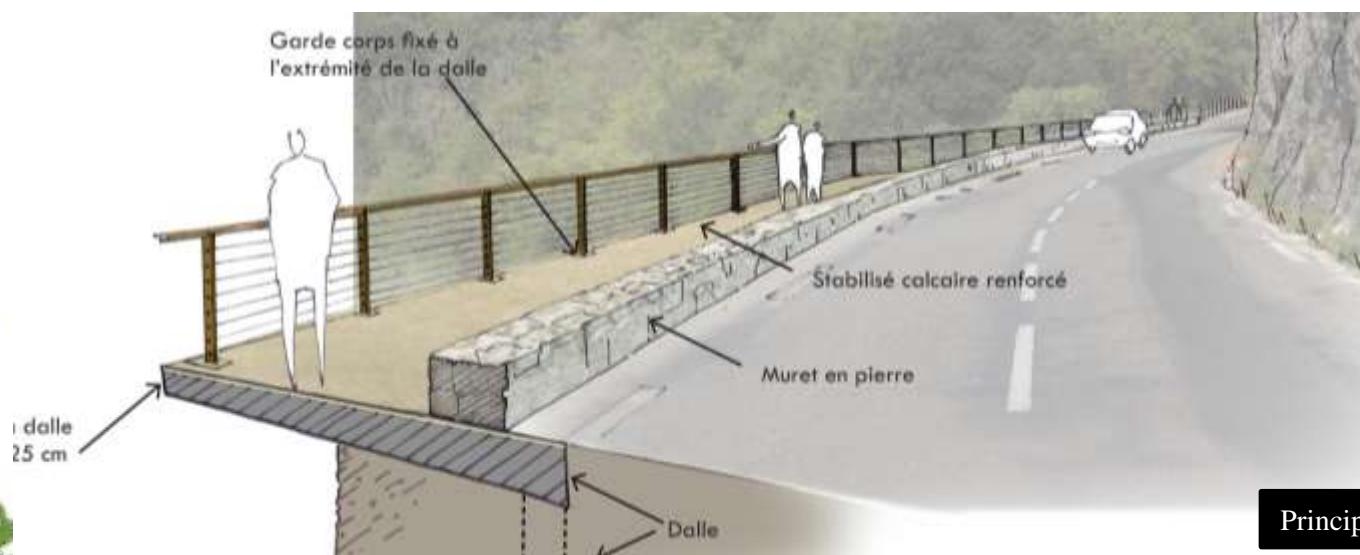
Position des 3 encorbellements



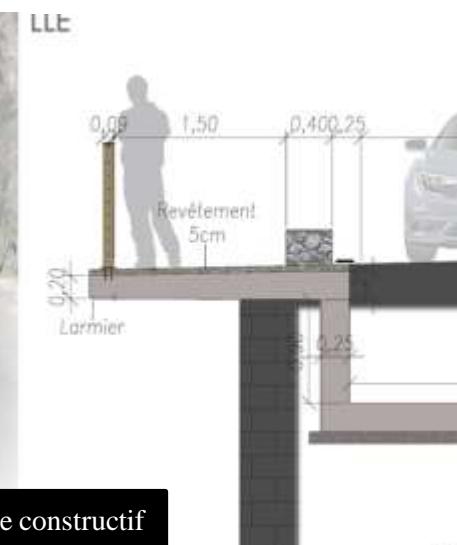
Légende : Prise de vue existante le long du tronçon 2, en direction du belvédère



Les encorbellements depuis la route



Principe constructif



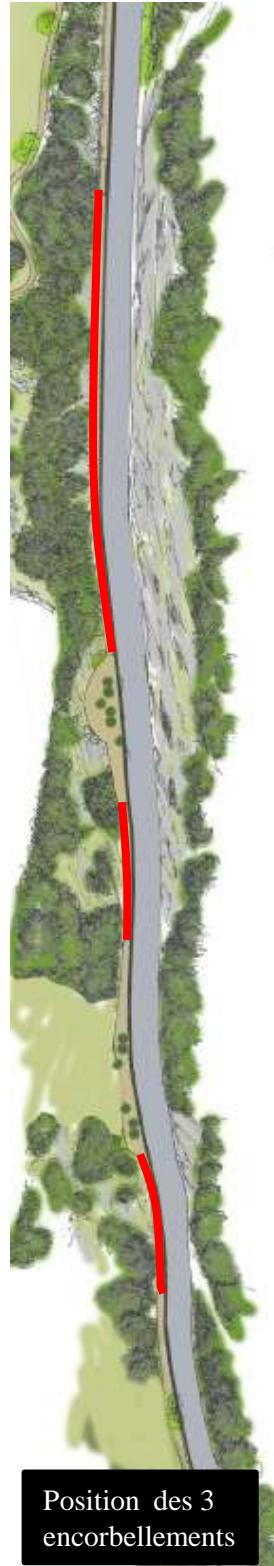
# Prolongement de la liaison piétonne ...

## Perception des encorbellements

### Intégration des ouvrages dans le paysage

Les différents scénarios ont permis de choisir la solution la moins impactante pour le paysage, vu depuis la route le déport des encorbellements ne sera pas perceptible.

Vu depuis l'amont du pont d'arc les encorbellements ne seront repérables que par les ombres portées sous les dalles. Ce qui sera très limité. C'est depuis la rivière et la plage aval qu'ils seront le plus perceptible cependant les déports de dalle sont assez faibles et se fondront avec la couleur de la roche très présente dans ce secteur.



Position des 3 encorbellements



Les encorbellements depuis la plage amont (au zoom)

Légende : Photomontage, voir projetée Scénario 1



Les encorbellements depuis la plage aval



Les encorbellements depuis la rivière

# Prolongement de la liaison piétonne ...

## Intégration du belvédère historique dans la promenade

**Le belvédère historique conserve son identité tout en devenant un point particulier de cette liaison piétonne.**

Le stationnement est supprimé au niveau du belvédère ce qui permet de libérer une large plateforme dédiée aux piétons. Cet espace permet d'accueillir quelques assises en pierre qui seront ombragées avec de nouvelles plantations. D'autres surlargeurs de la promenade accueilleront également ce mobilier.

**Conserver les mêmes garde corps en corten que sur les précédents aménagements.**

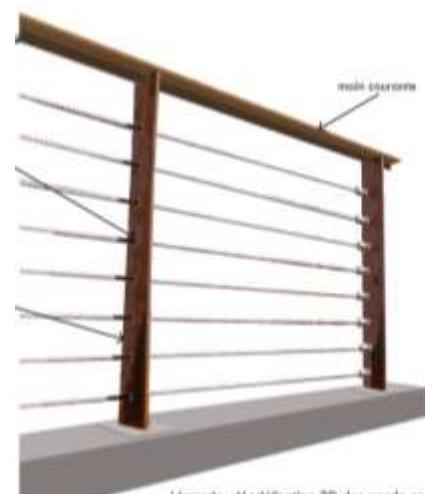
Déjà présent sur les belvédères de la route touristique des Gorges de l'Ardèche, ce modèle a déjà été décliné lors de l'aménagement du parking « Pont d'Arc- Belvédère ». Ce modèle sera repris également lorsque ce sera nécessaire le long de la liaison piétonne, sur le belvédère et sur les encorbellements.



Le belvédère aujourd'hui



Le belvédère intégré à la liaison piétonne



### Les garde corps :

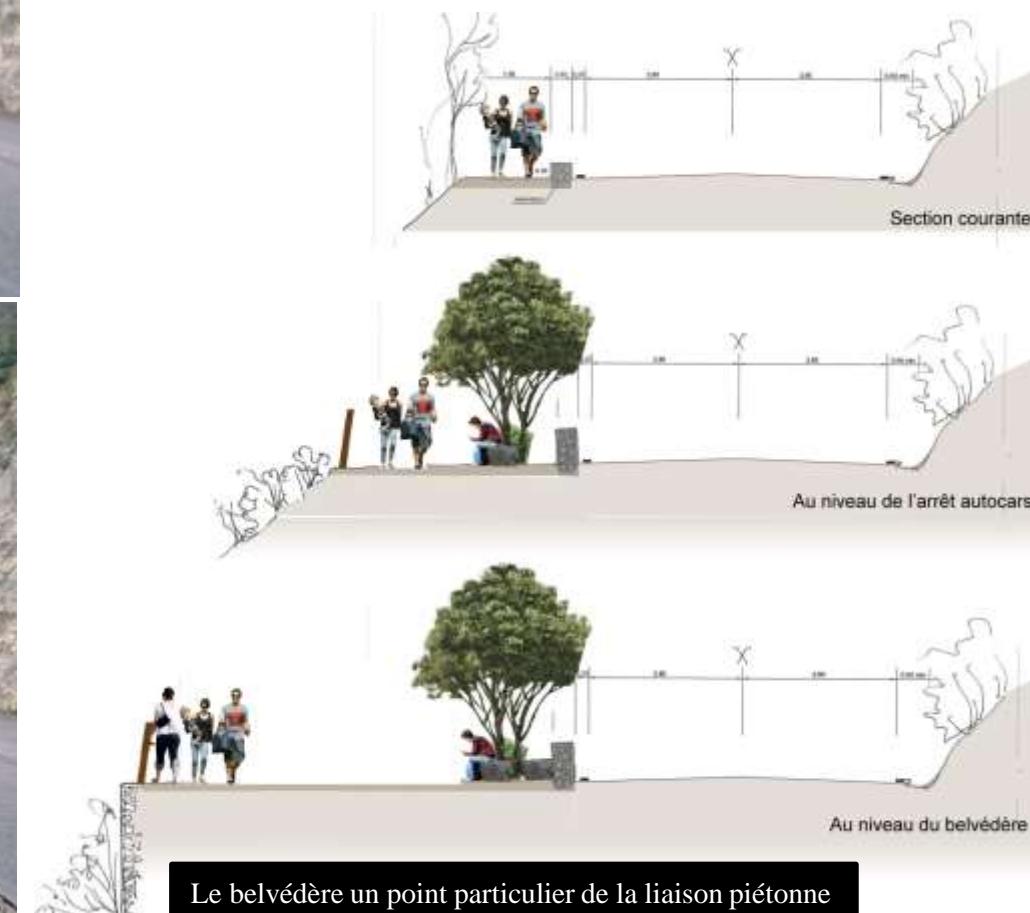
... les garde corps installés le long des liaisons piétonnes allient sécurité et finesse.

En acier corten, pour la structure, ils conservent le même langage de matériaux que ceux déjà installés sur le belvédère du Serre de Tourre.

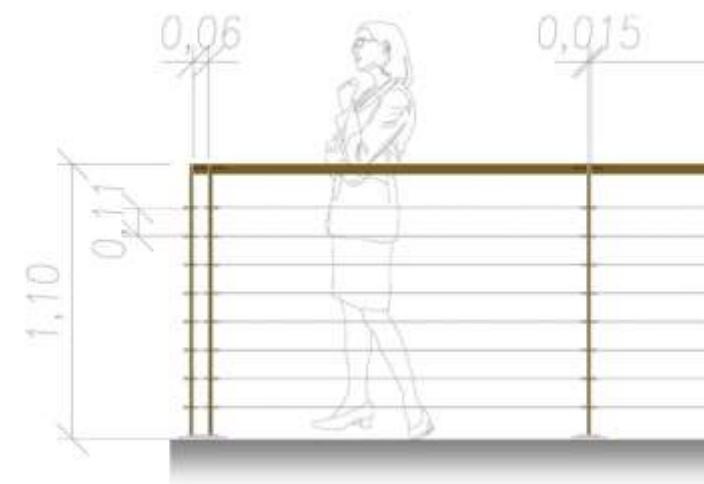
Afin d'éviter le phénomène de flèche ( affaissement de la lisse par le poids des visiteurs et par des phénomènes de tensions structurelles), la main courante d'une épaisseur d'1cm est soutenue par un raidisseur en Corten de 3cm de long verticalement. Ce système assure rigidité et maintien.

Le remplissage du garde corps est assuré par 8 câbles tendus en inox, évitant à tout individu de passer sa tête au travers.

Les montants sont espacés d'1m50. Afin de maintenir l'ensemble du garde corps, deux montants espacés de 6 cm marquent l'extrémité de la structure.



Le belvédère un point particulier de la liaison piétonne



# Prolongement de la liaison piétonne ...

## Mobilier d'interprétation au niveau du belvédère

### Un schéma d'interprétation pour l'OGS

Un concept global de « l'histoire invisible du Pont d'Arc » décliné sur l'ensemble du site avec trois séquences: l'histoire de l'arche de pierre, celle des falaises du cirque d'Estre et celle du méandre de la combe d'arc. Chacune sera décliné en sous thèmes: l'histoire invisible de l'eau et celle des hommes.

### Deux lieux identifiés pour le mobilier d'interprétation dans cette phase de travaux.

Les matériaux utilisés seront en adéquation avec les autres aménagements. L'histoire de l'eau se déclinera sur des blocs de calcaire gravés et sculptés. L'histoire des hommes sera évoqué sur des supports en acier Corten.

### Premier point d'interprétation

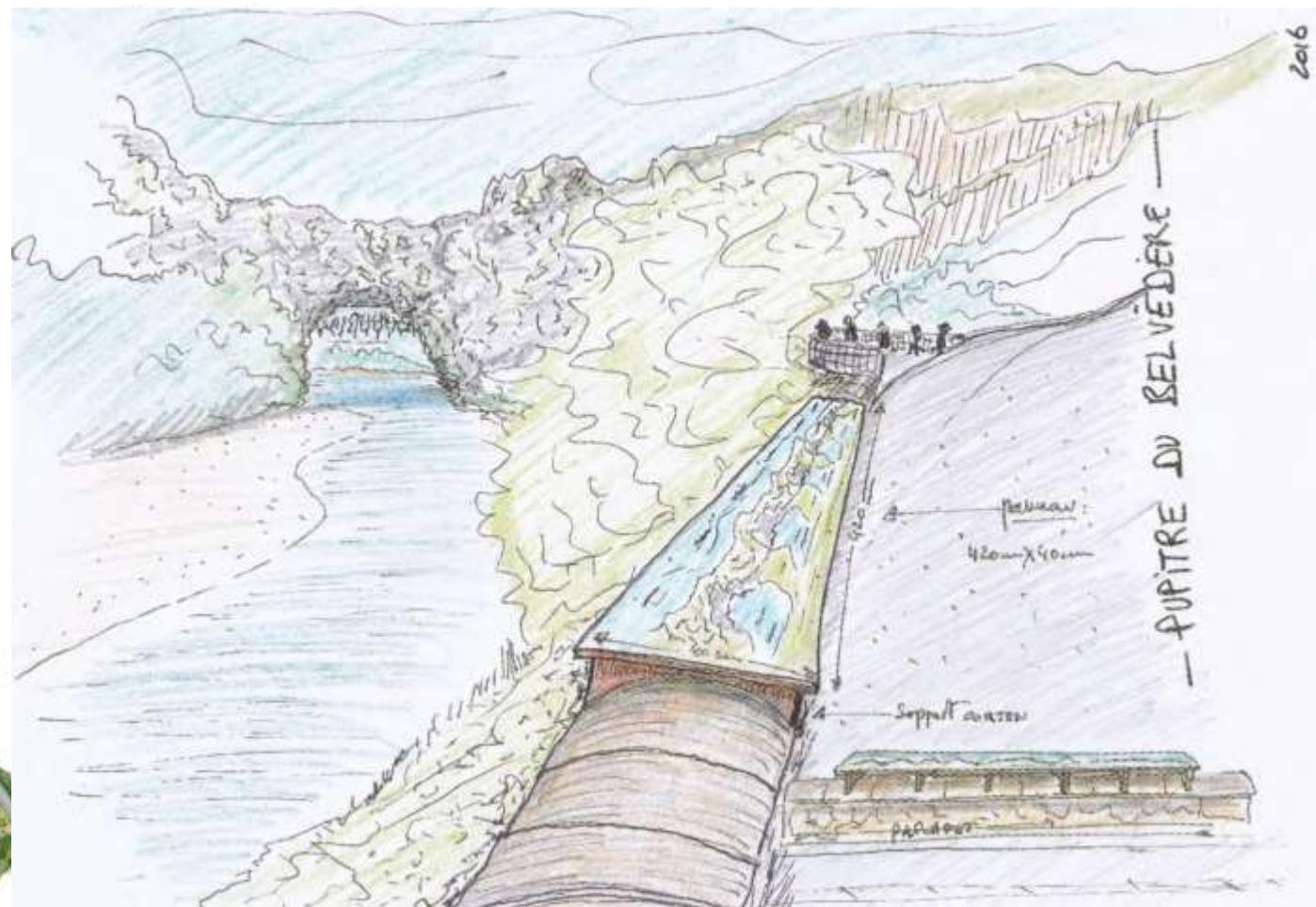
Cadre en acier Corten avec image en impression direct sur tôle alu. Le tout scellé sur le parapet en pierre existant. Dimension 420cm x 40cm.



Implantation du mobilier d'interprétation



Essai in situ des proportions du mobilier



# Prolongement de la liaison piétonne ...

## Mobilier d'interprétation au niveau du belvédère

**Le belvédère un « monument social et patrimonial »** Pour les locaux comme pour les visiteurs. Installation de photos prise devant le Pont d'Arc des années 60 à aujourd'hui.

### Deuxième point d'interprétation

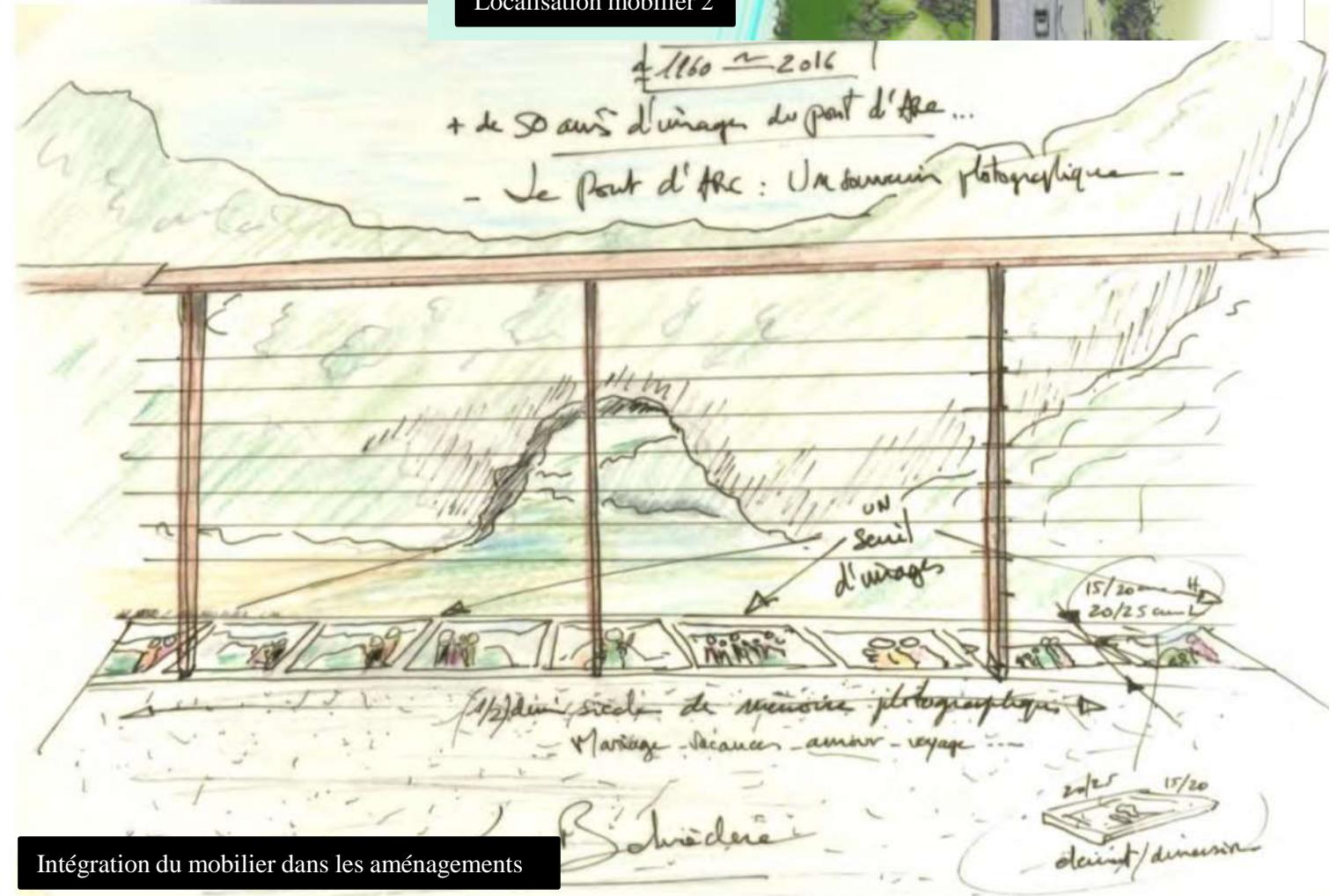
Au pied du belvédère., sur tout l'arrondi, 20mètre linéaire, de l'autre coté du garde corps, plaque en impression en lave émaillée d'une centaine de photos en format A5.



Implantation du mobilier d'interprétation



Localisation mobilier 2



Intégration du mobilier dans les aménagements

# Cheminement piéton entre l'amont et l'aval du Pont d'Arc

## Un projet global mais réalisé dans une phase ultérieure

Un cheminement provisoire permet de rejoindre les deux coté du Pont d'Arc

Une promenade piétonne le long de la route à l'intérieur de la combe, sera aménagé dans la troisième phase de travaux.

Ce cheminement en stabilisé qui permettra de rejoindre la plage amont à la plage aval fera la connexion avec les deux aménagements réalisé lors de cette deuxième phase.

Dans toute la traversée des paysages ouverts de la combe d'arc, les barrières bois basses sont utilisées comme dispositifs antisationnement coté nord et des talus enherbé avec

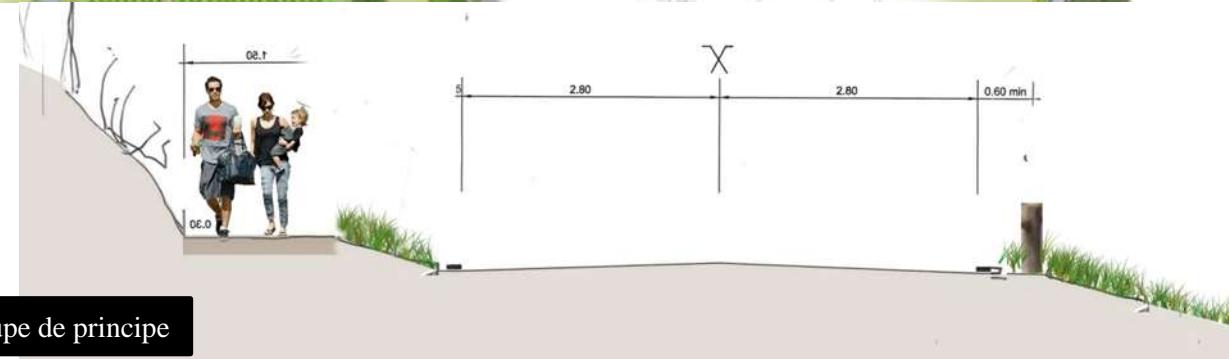


Echelle: 1/500

En rouge : Partie du cheminement piéton réalisé dans une phase 3 d'aménagement



Un projet global d'aménagement



Coupe de principe



Barrières d'un coté de la route



# Cheminement piéton entre l'amont et l'aval du Pont d'Arc

## Le long de la route : Les arrêts navettes

**Des arrêts navettes sur chaussée mais des quais bus bien matérialisés et intégrés en bord de route.**

Le site propose 3 arrêts espacés de 850m. Ils desservent la plage amont, la plage aval et le parking « Pont d'Arc – Belvédère »

**Une déclinaison du parking autocar « Pont d'Arc – Belvédère » pour chaque arrêt.**

On retrouve le même vocabulaire banc en pierre calcaire et plantation d'ombrage avec des essences locales, le sol est en stabilisé.

L'espace est délimité par des murets en pierre pour guider les passager vers les cheminements piétons

**Les arrêts navettes sont tous positionnés en lisière de boisements afin de ne pas perturber la lecture du paysage de l'ancien méandre.** 1 seul arrêt sera aménagé dans cette phase de travaux au niveau de la plage amont ( coté rivière).



Implantation des arrêts navettes



Arrêts navette plage amont



Reprise du mobilier et plantation déjà utilisé au parking Pont d'Arc- Belvédère sur chaque arrêt



Profil de la route au niveau des arrêts navettes

# Requalification du secteur « plage amont » Définir les limites du paysage ouvert

**Le secteur dénommé « plage amont » concerne tout l'espace compris entre la route départementale et le haut de la plage.**

Sur cet espace le programme cadre OGS a défini plusieurs grands objectifs:

- **Rouvrir le paysage**  
proposer un remodelage du site pour retrouver un profil plus naturel avec gestion de la ripisylve et remise en culture agricole
- **Maitriser la fréquentation**  
réorganisation des cheminements piétons, proposer des arrêts navettes et traversé de route sécurisé, proposer des toilettes et une surveillance de baignade.
- **Donner du sens à la visite.** Proposer des parcours diversifiés de découverte du site et des éléments d'interprétation

**Un paysage ouvert qui se définit par ses limites, ses lisières à recomposer à l'échelle de la combe d'arc.**



Délimitation du secteur « plage amont »



La combe d'arc aujourd'hui



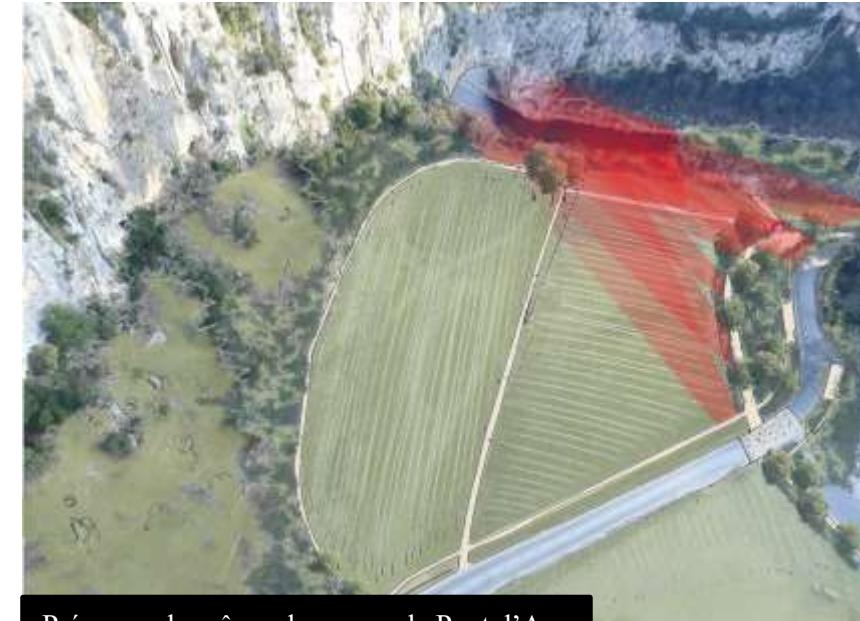
Rouvrir le paysage de la combe d'arc en définissant ses lisières

# Requalification du secteur plage amont

## Intégrer les équipements dans les lisières du site

**Intégration des équipements.** Les arrêts navettes, la traversée piétonne, le bâtiment de toilettes le poste de secours, et le chemin d'accès principal sont tous intégrés dans une épaisseur de végétation. Cette lisière correspond au prolongement de la masse boisée qui domine le site notamment depuis le belvédère de limiter l'impact de ces aménagements.

**Cette végétation devra cependant ménager des cônes de vue sur le Pont d'Arc.** L'aménagement proposé permettra de conserver des fenêtres paysagères sur le pont d'Arc à la fois depuis la route départementale et depuis le chemin piéton d'accès à la plage. Cette masse végétale sera composée d'essences locales arbustives pour que le regard passe au dessus et ponctuée d'arbres de haut jet sous lequel le regard passera également.



# Requalification du secteur plage amont

## Un bâtiment qui se fond dans le paysage

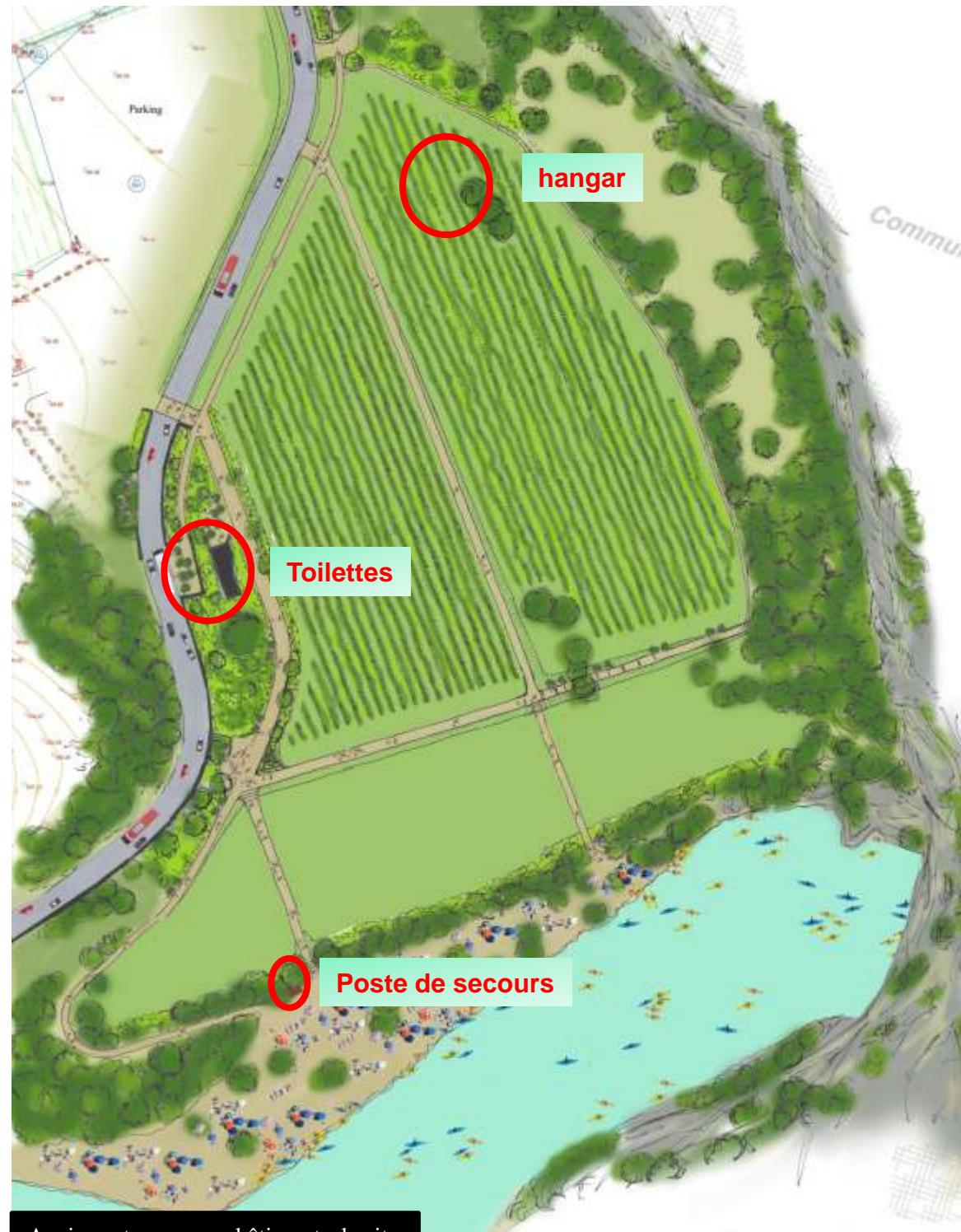
**Suppression du hangar de la « plage amont » pour dégager la vue sur la Combe d'arc.**

**Construction d'un nouveau bâtiment intégré sous le talus existant pour les toilettes.**

Avec une fréquentation de 1,5 million de visiteurs le site nécessite la construction de toilettes à proximité de la future aire de retournement des autocars et de la plage. Ce bâtiment enterré présentera les mêmes matériaux que les autres constructions de l'OGS: du Corten et du béton.

**Cohérence architectural pour le poste de secours de la plage.**

Ce bâtiment amovible installé sur la plage pour les 2 mois d'été sera modifié pour que sa surface extérieure prenne l'apparence du Corten et soit en harmonie avec les autres constructions du site.



Anciens et nouveaux bâtiments du site



Le hangar à démolir



Le site aujourd'hui

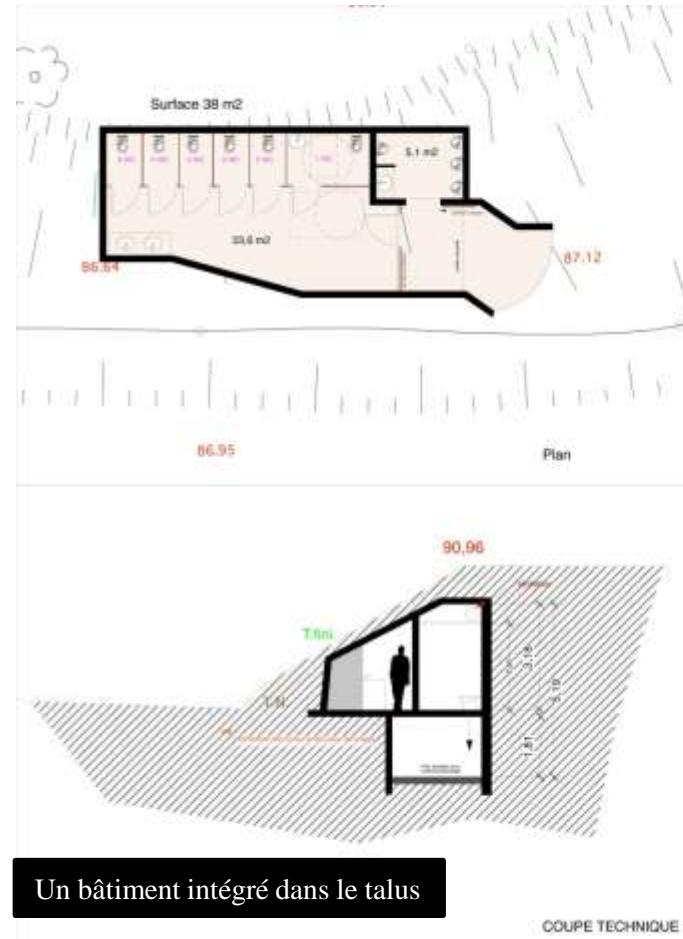


Intégration du bâtiment de s toilettes dans le site

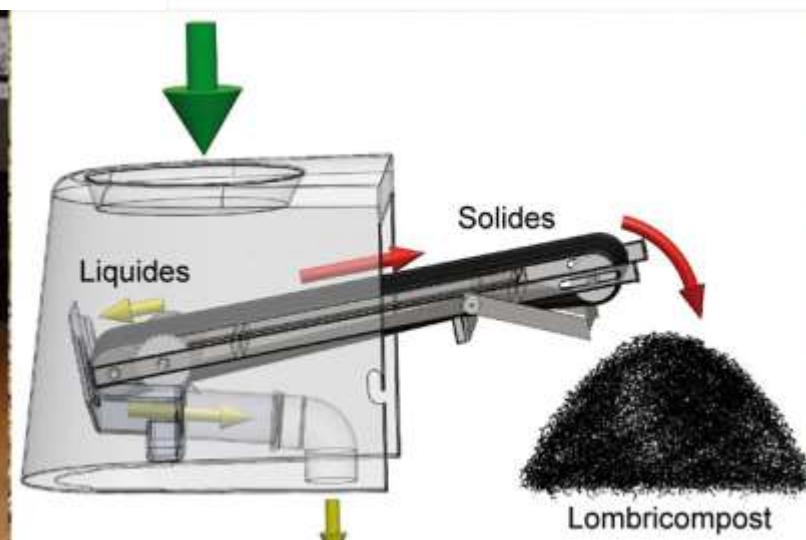
# Requalification du secteur plage amont

## Un bâtiment qui se fond dans le paysage

**Un bâtiment intégré dans la pente:** les toilettes sont complètement intégrées dans le talus existant qui servait anciennement de parking. Après terrassement et construction du bâtiment, le talus sera remodelé et replanté pour dissimuler complètement cet équipement.



**Le choix des toilettes sèches à lombricompostage.** Déjà mis en œuvre sur le parking « Pont d'Arc – Belvédère », c'est un dispositif, performant, qui répond aux contraintes du site. Il a l'avantage de supprimer les nuisances et de réduire considérablement les obligations de maintenance.



# Requalification du secteur plage amont

## Réorganisation des cheminements piétons

### Hiérarchisation et repositionnement des cheminements piétons.

La très forte fréquentation du site impose des largeurs de chemins assez importantes, 4m, là où les flux sont les plus concentrés. Quand ceux-ci se dispersent on passera à des largeurs de 2m et 1,5m. Les cheminements viennent se caler sur les limites de parcelles cultivées afin d'optimiser les espaces agricoles et limiter la divagation du public sur le site.

### Des cheminements piétons adaptés aux usages du site

En plus des piétons ces cheminements devront permettre l'accès aux véhicules de secours pour la plage, à l'entretien du site et des toilettes mais également permettre la poursuite des manifestations sportives ponctuelles (raid et marathon des gorges).



Hiérarchisation des cheminements piétons



Flux de piétons sur le site



Divagation des visiteurs sur le site



A la recherche du meilleur point de vue

# Requalification du secteur plage amont

## Réorganisation des cheminements piétons

**Des cheminements pour révéler le paysage.** Le chemin proposé au bout des vignes aura un rôle de belvédère sur le Pont d'Arc. C'est depuis ce chemin que l'on aura la meilleure vue sur la face amont du Pont d'Arc.

Ce cheminement traversera le bosquet de chêne existant pour accéder à une partie un peu plus haute qui domine le pont d'arc.

**S'inspirer du lieu pour le choix des revêtements**

Le matériau choisi: le stabilisé pour les surfaces planes et le béton de site pour les parties en pentes. Les couleurs se rapprocheront de celles du sable et des sols de surface existants

**Des traverses de chêne pour des emmarchements dans la pente.** Les cheminements les plus pentus seront aménagés avec des marches en bois.



Un chemin en belvédère



Un chemin en belvédère



Des matériaux qui s'inspire de ceux du site

# Requalification du secteur plage amont

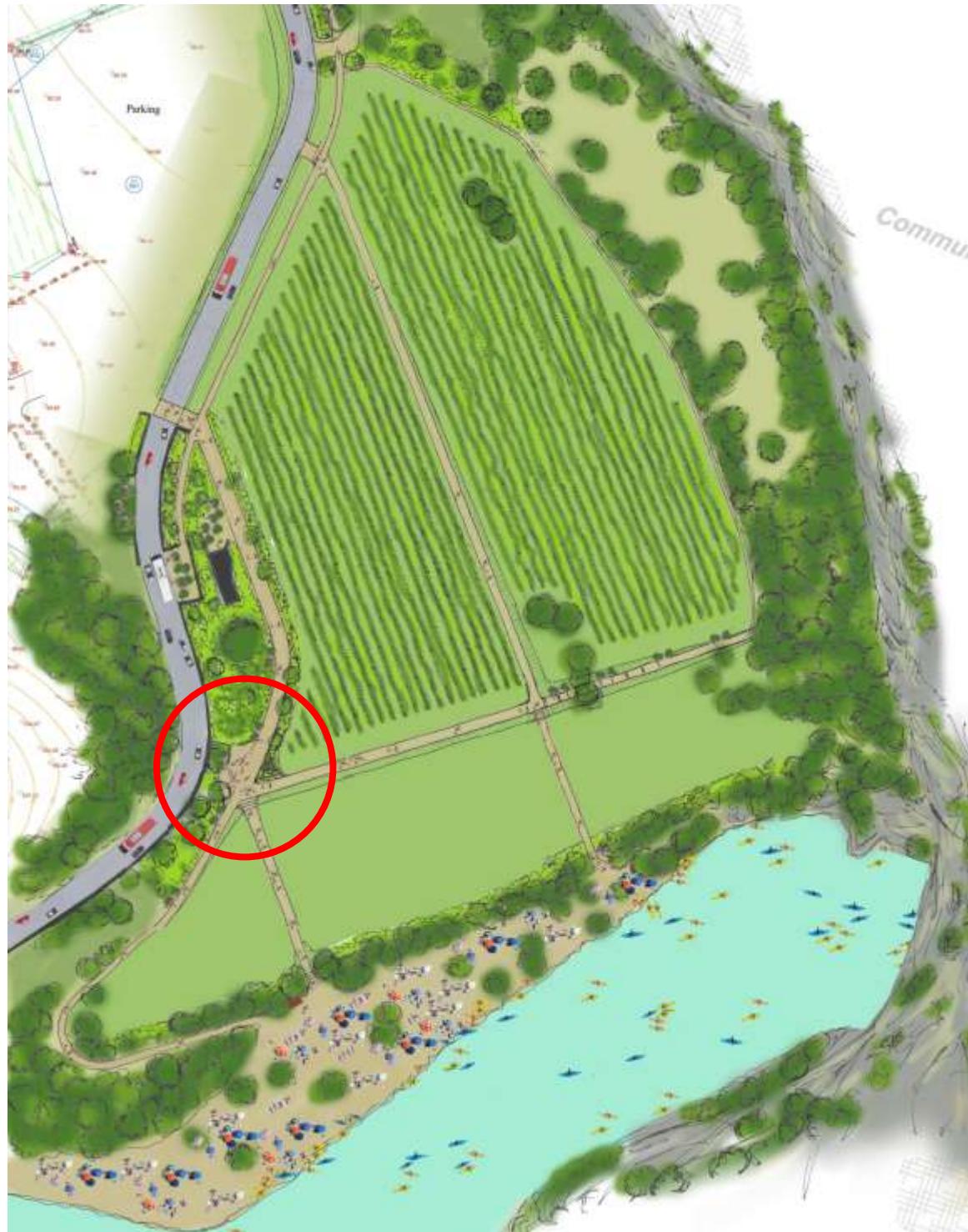
## Une station d'interprétation intégrée aux aménagements

### premier point d'interprétation dans le méandre

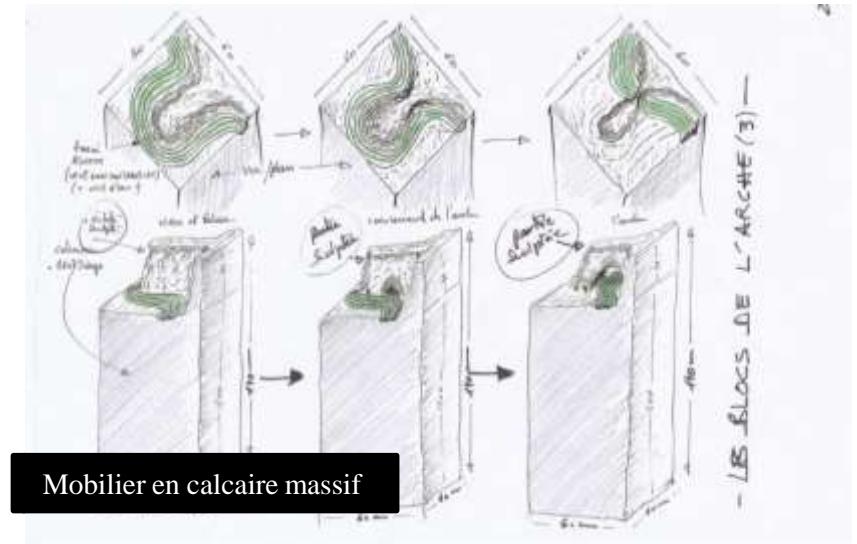
Sculpture sur pierre calcaire pour faire comprendre le percement du Pont d'Arc par la rivière, 3 maquettes successives sur le creusement de la paroi par l'eau. 3 blocs de pierre de 60x60cm x140cm de haut

### Un mobilier discret qui vient s'appuyer contre un éperon rocheux.

En retrait du pont d'arc un élargissement des cheminements d'arrivée au site avant la descente à la plage permet d'intégrer ce mobilier en pierre ainsi que quelques assises et arbres d'ombrage



Une aire d'interprétation intégrée dans les aménagements du site



# Requalification du secteur plage amont

## Suppression du grand remblais

### Remodelage du site pour retrouver un profil plus naturel de la berge de l'Ardèche

Suppression du grand remblais tout en conservant le pied de talus sur 2m de haut ainsi que la végétation de ripisylve qui l'accompagne.  
Ce remodelage avec une pente d'environ 15% permet d'ouvrir le paysage vers la base de l'arche du pont d'Arc

### Une ripisylve stabilisée

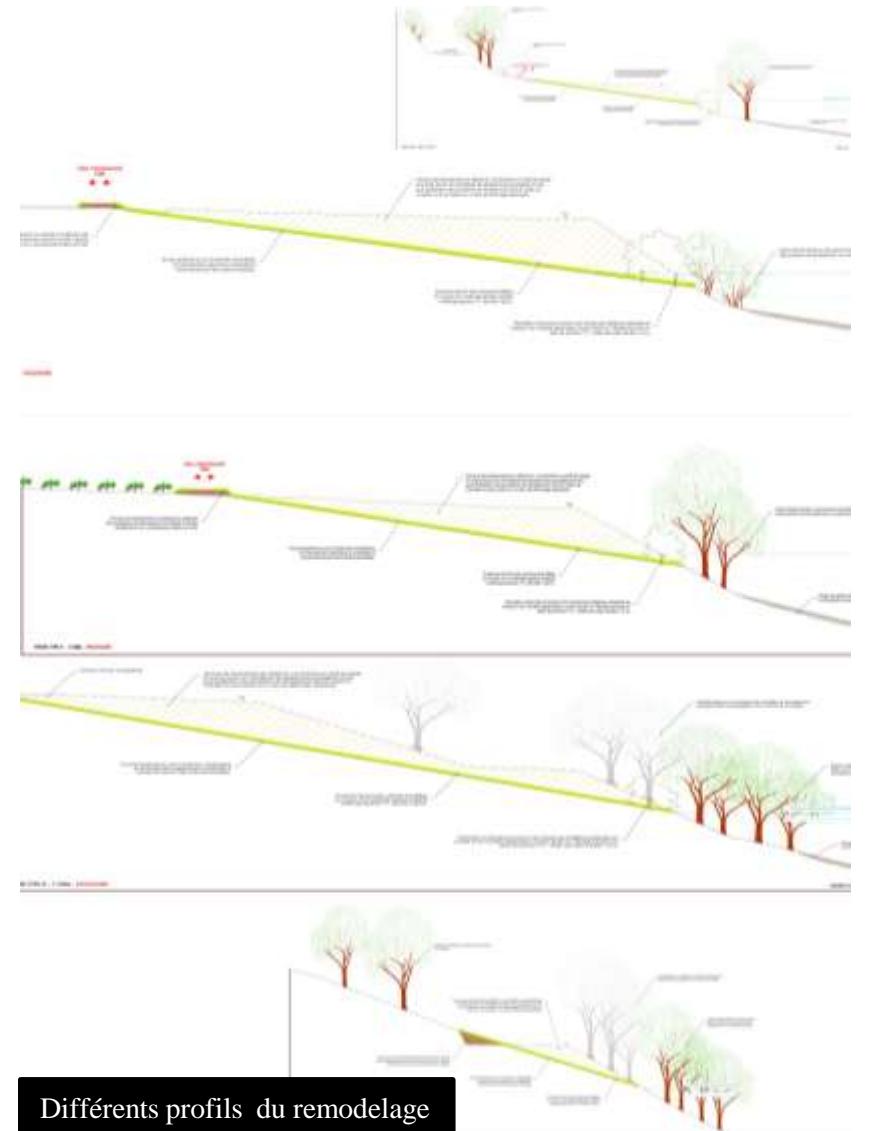
L'ensemble de la végétation du pied de talus est préservée, des plantations arbustives complémentaires viendront stabiliser ce talus. Il s'agira des espèces indigènes parfaitement adaptées à ces conditions.



Zone remodelée pour retrouver une berge plus naturelle



Un modelage qui ouvre le paysage vers le pont d'arc



Différents profils du remodelage

# Requalification du secteur plage amont

## Remodelage des contreforts du pont d'Arc

### Remodelage du site pour retrouver un profil plus naturel des contreforts du pont d'arc

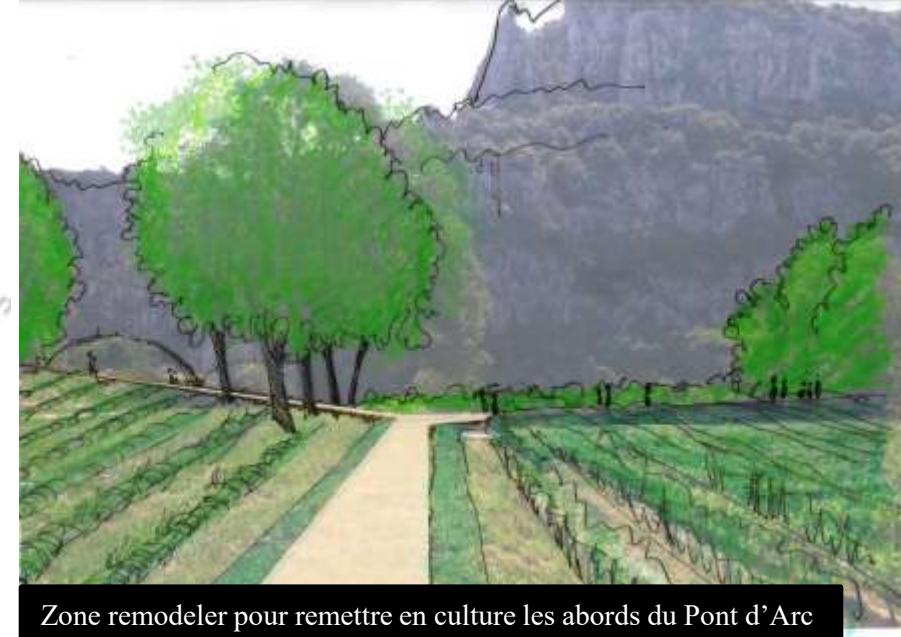
Suppression des terrasses qui servaient au stockage des canoës de l'ancienne base de loisir. Ces terrassements permettront de retrouver un profil plus naturel qui pourra ensuite être remis en cultures agricoles. Une phase transitoire d'ensemencement en prairie permettra de stabiliser les sols avant leur remise en culture dans un an ou deux.

### Gestion des prairies sèches sur la partie supérieure.

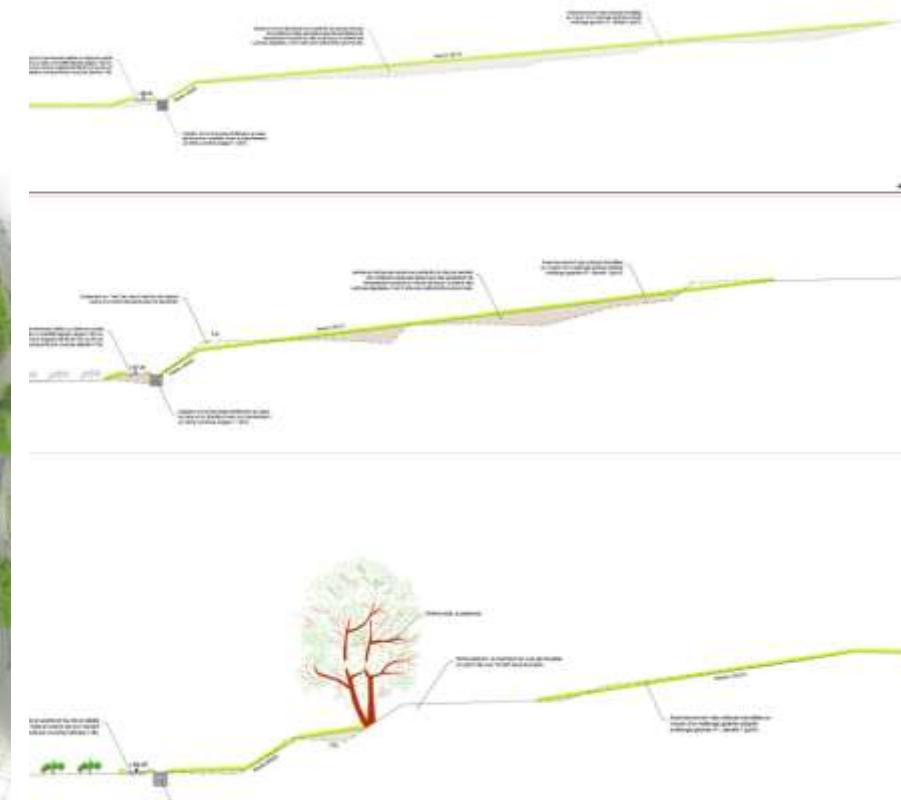
Une sélection de la végétation, avec la suppression des espèces arborescentes colonisatrices permettra de retrouver de véritables prairies sèches naturelles.



Zone à remodeler pour retrouver remise en culture et zone de prairie sèche



Zone remodeler pour remettre en culture les abords du Pont d'Arc



Différents profils du remodelage

# La seconde phase d'aménagement

## Une étape de plus pour l'OGS

Deux autres phases d'aménagements seront nécessaires pour atteindre l'ensemble des objectifs de l'OGS:

- La troisième phase permettra la suppression du grand parking central avec la création d'un plus petit parking intégré sur la terrasse à l'arrière de l'auberge. Elle comprendra également la jonction piétonne entre l'amont et l'aval du Pont d'Arc.
- La quatrième phase comprendra la suppression du camping du pont d'arc et la remise en culture de cet espace et des surfaces en friche, ainsi que la création de la promenade du méandre.

